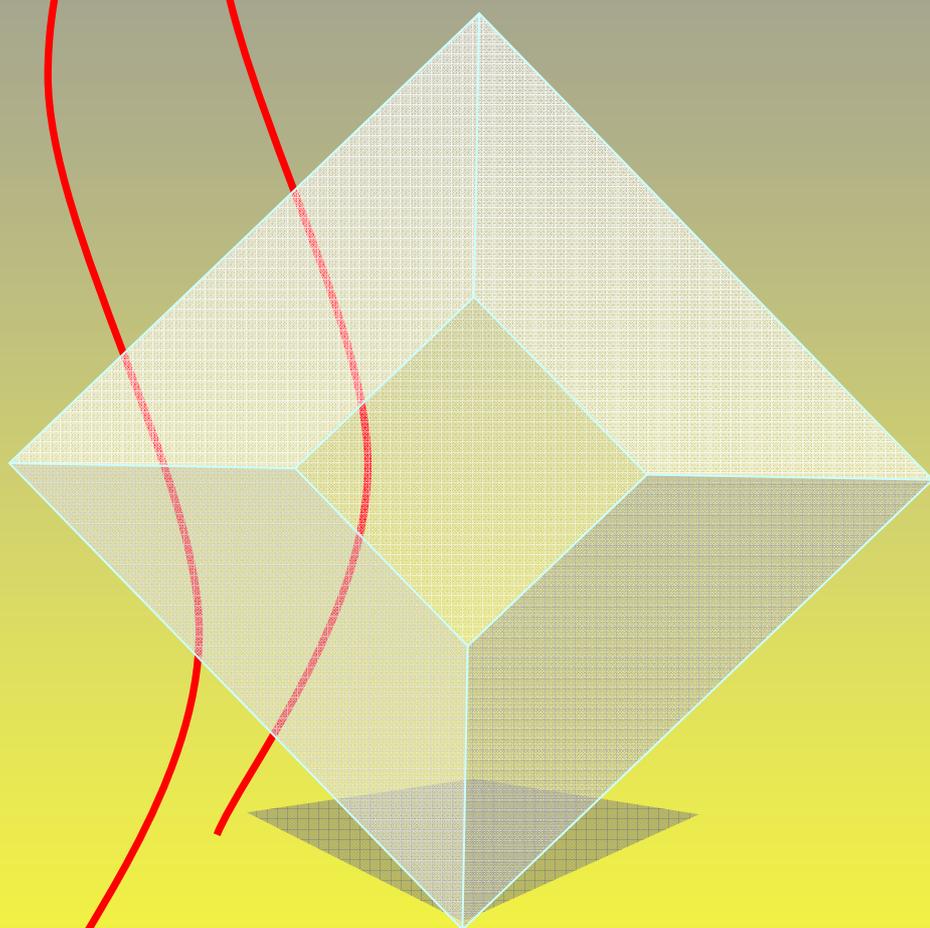


Contrôles-Relevés-Interventions-Sécurité-Toutes-Altitudes

URGENCE-REACTIVITE



CRISTAL

Entre vous et nous, qualité, transparence

**La
connaissance
parfaite de
l'état de vos
diverses
installations**



Centrale nucléaire - Inspection et remplacement d'une poutre de la structure métallique du plafond de la salle des machines. (Technicien : *Frédéric Verne*)

**Un regard
pour vous
partout où
cela vous est
délicat
d'accès.**



Pylône - Contrôle et mesure d'épaisseur par ultrasons. (Technicien : *Stéphane Janin*)

Entreprise adhérente d'une charte d'engagement sécurité qualité

C R I S T A L

- **L'EQUIPE**

- **LE DOMAINE D'ACTIVITE**

- **L'EXPERIENCE**

- **LA DEMARCHE SECURITE QUALITE**

L'EQUIPE

« On est les liens qu'on tisse »

Frédéric VERNE

Fondateur Associé et Gérant
Gestion, Direction et Exploitation

Stéphane JANIN

Fondateur Associé
Exploitation et Relation Commerciale

Gilles DAMIER

Associé
Exploitation et Relation Commerciale

Bernard COURRIER

Associé
Prospective

Nasser ZAÏR

Conseils Juridiques

Jérôme BERGERON

Spécialité Contrôles Non Destructifs

Laurent VALLETTE et **Luis RAMON**

Chargés de Travaux et Techniciens

Gaël DUBOIS, Jeanne BEAUJARD, Jean Baptiste FAUGERON

Techniciens Spécialisés

LISTE DES HABILITATIONS DU PERSONNEL INTERVENANT

Stéphane JANIN : M 2 / M R / H 0 / B 0 / RC 2 / HN 2 / QSP / RP 1-RN / SST

Frédéric VERNE: M 2 / MR / H 0 / B 0 / RC 2 / HN 2 / QSP / RP 1-RN / SST

Gilles DAMIER : M 2 / MR / H 0 / B 0 / RC 2 / HN 2 / QSP / SST

Jérôme BERGERON : M 2 / MR / H 0 / B 0 / RC 2 / ASNT / COFREND

Laurent VALLETTE : M 2 / MR / H 0 / B 0 / RC 2 / HN 1 / QSP / PR 1-RN /
Nacelles / SST

Luis RAMON : M 2 / MR / H 1 / B 1 / RC 1 / HN 1 / QSP / PR 1-RN

Jeanne BEAUJARD : M 1 / MR / H 0 / B 0 / RC 1

Gaël DUBOIS : M 1 / MR / H 0 / B 0 / RC 1 / SST

Jean Baptiste FAUGERON : M 1 / MR / H 0 / B 0 / RC 1 / SST

LE DOMAINE D'INTERVENTION

« Spécialisé dans un domaine d'intervention particulier »

Lieux d'interventions : France et Etranger

- Sites industriels
- Sites chimiques
- Sites pétrochimiques
- Centrales thermiques
- Centrales nucléaires
- Usines diverses
- Sites militaires
- Sites portuaires

Domaines d'interventions :

- Pylônes
- Antennes
- Cheminées
- Torchères
- Cuves de stockage
- Tuyauteries
- Façades
- Bardages
- Toitures
- Structures métalliques
- Passerelles
- Ponts roulants
- Grue

Types d'interventions :

- Contrôles visuels
- Contrôles magnétoscopiques
- Relevés de mesures
- Expertise photographique et vidéo
- Inspection de structures
- Purge de silos
- Traitement d'oxydation
- Mise en peinture
- Traitements de surface
- Nettoyage HP
- Pose et dépose d'éléments divers
- Installations de filets de protection anti-chutes
- Installations de lignes de vie
- Encadrement technique
- Interventions d'urgence de mise en sécurité

Moyens d'accès utilisés :

- Cordes et équipements de protection individuelle
- Echelles
- Nacelles
- Echafaudages
- Chariots pour IPN
- Poulies pour câbles

Matériel et outillage utilisé :

- Equipements de protections individuelles
- Outils mécaniques classiques (Marteau, clés, pinces, tournevis, etc.).
- Outils électriques et pneumatiques portatifs (Perceuses, visseuses, disqueuses.).
- Matériel de découpage classique mécanique, électrique et thermique
- Matériel de ponçage classique mécanique et électrique
- Matériel de nettoyage classique et Haute Pression
- Matériel de peinture classique et pneumatique (Pistolets).
- Matériel de purge (Barres à mine, piqueurs)
- Compresseurs
- Pompes
- Groupe électrogène
- Postes à souder
- Oxycoupeurs
- Scies circulaires
- Matériel de forage
- Engins de levage (Treuil, palans, etc.)
- Eclairage
- Matériel de prise de mesures (Lasers, ultrasons, magnétoscopie, etc.)
- Matériel photographique et vidéo

L'EXPERIENCE

**« Nous connaissons où nous avons été et ce que nous avons fait,
Nous savons où nous pouvons aller et ce que nous pouvons faire. »**

EXEMPLE D'INTERVENTIONS REALISEES AU TITRE DE L'EXPERIENCE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS ET DES TECHNICIENS DE L'EQUIPE

Centrales thermiques et nucléaires :

- Inspection et contrôle de la résistance du plafond de la salle des machines. EDF *Centrale nucléaire de Fessenheim.*
- Contrôle de la boulonnerie sur le portique du bâtiment combustible. EDF *Centrale nucléaire du Blayais.*
- Relevés de supports d'index dans le bâtiment réacteur. EDF *Centrale nucléaire de Fessenheim, première homologation nationale, réalisé par 55°C de température ambiante.*
- Inspection, traitement des points d'oxydations et remise en peinture partielle de la cheminée d'évacuation du bâtiment réacteur. EDF *Centrale nucléaire de Flamanville.*
- Changement des cannes de bullage du tambour, pose de cannes de mesure de marée et des chemins de câbles dans la station de pompage. EDF *Centrale nucléaire de Penly.*
- Démontage du système d'étanchéité entre le bâtiment réacteur et le bâtiment combustible avec mise en peinture d'éléments. COGEMA *Centrale de Phoenix.*
- Blocage et déblocage de supports de lignes vapeurs. EDF *Centrale thermique de Vaires.*
- Dépose des témoins de dilatation. EDF *Centrale thermique de la Maxe.*

Sites chimiques et pétrochimiques :

- Expertise photographique et assistance technique pour pose d'échafaudage sur torchère. EXXON *Notre Dame de Gravanchon.*
- Contrôle, expertise et installation d'un système anti-incendie sur cuves de stockage. ESSO.
- Assistance technique pour la dépose du nez de torche et dépose des lignes gaz et vapeur d'une torchère. TOTAL.
- Changement partiel de la boulonnerie de la structure métallique d'une tour nitrate. ATO *Grande Paroisse*

- Inspection de cuves de stockage et mesure d'épaisseur par ultrason et résonance magnétique sur divers sites.
- Mise en sécurité d'un revêtement de cuve après tempête. EXXON
- Assistance technique pour travaux de nettoyage des gaines de désenfumage après incendie. EUROTUNNEL.

Sites militaires, industriels et civils :

- Inspection des pylônes de transmission. SERTIM *Normandie*.
- Dépose de parabole, remplacement d'éclairage, contrôle de boulonnerie, installation de ligne de vie et traitement de points d'oxydation. SERTIM *Cherbourg*.
- Inspection et mesures d'épaisseur par ultrason de divers silos. LAFARGE, CALCIA.
- Inspection, mesures d'épaisseur par ultrason et assistance technique pour le contrôle des haubans de pylônes porteurs de auvents. DOUANE FRANCO-SUISSE de Bâle.
- Assistance technique pour expertise de la qualité du béton. *Château d'eau de Pierrelatte*.
- Assistance technique pour expertise radar des piles de viaduc. RFF *Ligne TGV des Carpates*.
- Expertise vidéo de puits d'aération. VNF *Tunnel de St Quentin*.

Cette liste n'est qu'un échantillonnage représentatif de notre expérience des interventions spécifiques d'accès difficiles dans le domaine de l'industrie. Nous avons développé tout particulièrement une capacité d'adaptation. Cela nous permet de faire face à de nouvelles situations et de répondre à vos besoins par une large gamme d'interventions, pour votre plus grande satisfaction.

LA DEMARCHE SECURITE QUALITE

**« La sécurité est notre priorité,
La qualité et la transparence sont nos valeurs »**

(Extraits de la Charte d'Engagement Sécurité Qualité)

Présentation

Notre métier est de contrôler dans les endroits aux accès les plus difficiles le bon état des diverses structures rencontrées sur les sites de production industrielle, d'y apporter un diagnostic et d'intervenir sur celles-ci pour des travaux de mise en sécurité et de réparation.

Les industries sont soumises à des obligations en matière de réglementation et de sécurité. Elles ont des besoins spécifiques à leur activité. C'est un milieu à risque et en conséquence particulièrement exigeant sur la qualité des intervenants extérieurs. Nous sommes un maillon de la chaîne de sécurité existante sur ces sites et nous devons d'intervenir dans le strict respect de la réglementation en vigueur et des règles de l'art pour la pleine satisfaction de nos clients et de leurs clients.

Nous avons choisi de mettre en place des équipes fidèles, légères, souples et mobiles de techniciens qualifiés et responsables en lesquels nous avons toute confiance.

Nous demandons à nos techniciens de faire preuve de responsabilité, d'efficacité, de constance et avant tout de simplicité et d'humilité.
Et de ne jamais oublier dans ce milieu particulier que rien ne vaut la vie !

Les techniciens CRISTAL sont des cellules sur lesquelles l'entreprise peut compter et sans lesquelles l'entreprise n'existe pas, ils sont à l'image de CRISTAL

La démarche commerciale CRISTAL

La réponse de l'offre à la demande :

- CRISTAL s'engage à répondre systématiquement à toutes demandes qu'elle peut satisfaire et ce, dans les plus bref délais
- Afin de mieux définir vos attentes et notre capacité à les satisfaire, cette réponse se fait par un contact téléphonique. Un rendez vous avec le client sur le lieu d'intervention sera pris.
- L'interlocuteur présent à ce rendez-vous sera le même pour toute la relation clientèle en rapport à cette affaire (Dans la mesure du possible, sauf cas de forces majeures et d'indisponibilité.). Un correspondant unique est nommé pour chaque affaire qu'il suivra jusqu'à la fin.
- Une proposition commerciale sous forme de devis est envoyée au client par courrier et par fax ou mail si nécessaire. Un ajustement de cette proposition commerciale peut être fait par la réalisation d'un autre devis si les attentes du client ont évolués ou sont insuffisamment définis.
- L'intervention sera suivie par le correspondant impliqué. La réception de cette intervention se fera en sa présence. Ce même correspondant est en charge de la facturation et des règlements à l'échéance.

La relation clientèle :

- Etre à l'écoute du client, se présenter le plus clairement possible.
- CRISTAL se donne comme objectif d'installer une relation de confiance avec ses clients afin que l'échange soit bénéfique pour les deux parties.

Etre ouvert sur le monde pour s'enrichir de celui-ci.

Les interventions CRISTAL

En matière de sécurité et de qualité nous avons une obligation de moyens.

POUR TOUTES INTERVENTIONS LA DEMARCHE À SUIVRE EST LA SUIVANTE :

En ce qui concerne la sécurité :

- Identifier les risques liés à une activité.
- Définir des parades.
- S'assurer que les parades sont effectivement mises en œuvre durant l'intervention.

En ce qui concerne la qualité :

- 1° principe :
 - Ecrire ce que l'on va faire.
 - Faire ce que l'on a écrit.
 - Ecrire ce que l'on a fait.
- 2° principe :
 - N'importe qui ne peut faire :
 - N'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, sans contrôle, sans rendre compte.

La sécurité et la qualité sont le résultat d'un engagement de chacun à penser et agir « sécurité, qualité ».

PROCEDURE D'INTERVENTION :

Avant la date d'intervention :

1. L'entreprise transmet toutes les données nécessaires à la réalisation de l'intervention au chargé de travaux.

- Contact client.
- Nature et lieu de l'intervention.
- Plan d'intervention et procédure sécurité, qualité.
- Date et durée prévue de l'intervention.
- Liste des intervenants.
- Outillage et équipements nécessaires.
- Nature et quantité des produits prévus.

2. Le chargé de travaux vérifie que tout est prêt pour l'intervention.

Déroulement de l'intervention :

1. Avant de commencer le chargé de travaux doit :

- Vérifier une nouvelle fois que tout est prêt pour intervenir (techniciens, outillage, matériel et produits).
- Se mettre en relation avec les interlocuteurs du chantier (Il s'assure d'être joignable à tout moment de la journée).
- Vérifier l'état général du lieu d'intervention, signaler toutes dégradations dont l'entreprise n'avait pas connaissance.
- Contrôler qu'il n'y a pas d'obstacle pour l'exécution de sa mission (Il tient sa hiérarchie informée des problèmes sans délai).
- Organiser les techniciens et les informer de tous ce qu'ils doivent savoir pour intervenir.

Si l'intervention ne peut être effectuée dans les règles de l'art et dans le cadre de la réglementation en vigueur mais que le client demande de passer outre, il doit le signifier sans délais à sa hiérarchie.

Le chargé de travaux et les techniciens bénéficient d'un droit de retrait s'il existe un risque non prévu et que les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes.

2. Lors de l'intervention :

- Le chargé de travaux participe aux tâches dans la mesure où cela lui est possible. Il doit s'assurer en permanence de pouvoir remplir pleinement sa mission et son rôle.
- Les techniciens exécutent leurs tâches sous la direction du chargé de travaux en respectant les consignes que celui-ci leur a données et leur donnera.

3. En fin d'intervention :

- Les techniciens rendent compte de leur travail au chargé de travaux.
- Le chargé de travaux tient sa hiérarchie et le client informé de la bonne exécution de l'intervention avant le repli de chantier.

4. Replis de chantier :

- Le chargé de travaux s'assure que rien n'a été oublié et de laisser les lieux dans un état de propreté au minimum équivalent à celui trouvé en début d'intervention.
- Il tient informé le client et sa hiérarchie du départ imminent de l'équipe.
- Les techniciens attendent l'autorisation du chargé de travaux pour quitter les lieux.
- Le chargé de travaux remet au client un bon de fin de travaux qui doit être signé par les deux parties.

Après l'intervention :

1. Le chargé de travaux s'assure du bon retour du matériel, de l'équipement et des produits restants à l'entreprise.

- Il contrôle le bon état de ceux-ci et les range de façon à pouvoir être réutilisés sans dommage.
- Pour cela il peut être aidé des techniciens qu'il aura choisis et informés préalablement.

2. Le chargé de travaux établit dans les plus brefs délais un compte rendu de chantier.

Un compte rendu parfaitement rédigé permet l'amélioration de la qualité de toutes interventions futures. C'est l'objectif du retour d'expérience.

NOTES

Les interventions CRISTAL doivent s'effectuer dans le respect des autres corps de métier.

Il est demandé à tous les intervenants au nom de CRISTAL la plus grande discrétion ainsi que la confidentialité quant à leur intervention, pour le plus grand respect du client et de l'entreprise.

**Une entreprise existe par le lien qu'elle tisse avec ses clients et ses partenaires.
C'est pourquoi nous nous engageons à intervenir en toute transparence afin de créer un rapport de confiance avec nos clients.**



CRISTAL

SARL au capital de 7500 €

Siège social : Romanèche la Montagne

01250 Hautecourt

Tel / Fax : 04 74 24 83 07

RCS Bourg en Bresse 498 976 141